

Égalité entre femmes et hommes

Et pourtant, elle est en marche

Le 14 juin 2009, il y aura 18 ans - jour pour jour – qu’a eu lieu la fameuse grève des femmes. À l’époque, en 1991, un nouveau chapitre prometteur s’était ouvert dans l’histoire de l’égalité entre les sexes. Aujourd’hui, il reste beaucoup à faire, surtout concernant les salaires. Mais, comme l’a montré le passé très récent, les femmes et les syndicats sont toujours sur la brèche !

Christina Werder, secrétaire centrale de l’USS

Exemple : le combat sous le signe du « salaire égal pour un travail de valeur égale ». Le 2 mars 2009, le Conseil fédéral et les dirigeants des associations économiques, dont l’USS, ont décidé d’engager un dialogue sur l’égalité des salaires. Leur but est de donner un coup d’accélérateur à la réalisation de cette égalité salariale, en incitant le plus d’entreprises possible à contrôler spontanément leur politique salariale et à éliminer le cas échéant les discriminations constatées. Les entreprises sont invitées à s’inscrire et à participer au dialogue sur l’égalité des salaires (www.lohngleichheitsdialog.ch). Il en va de même de l’administration fédérale. En mai 2009, le Conseil fédéral a répondu favorablement à une intervention dans ce sens.

Femmes de ménages : la détermination a payé

A fin mars 2009, les femmes de ménage du Palais fédéral avaient annoncé qu’elles feraient la grève des balais le 8 juin, en signe d’avertissement. Elles entendaient protester contre les projets de délocalisation du service de nettoyage. Ce débrayage, qui aurait touché 450 personnes, a finalement été annulé. Les femmes de ménage de la Confédération ont gagné la bataille – avec le soutien du syndicat Syndicat suisse des services publics (ssp). À mi-mai, l’Office fédéral des constructions et de la logistique a renoncé à délocaliser le service de nettoyage dans les différents départements fédéraux.

Shops des stations-service : une grève victorieuse à l’actif des femmes

Le 30 avril et le 1^{er} mai 2009, à Heimberg (BE), des femmes se sont mises en grève, soutenues par le syndicat Unia, dans le shop de la station-service Spar de Heimberg, près de Thoune. Le débrayage de femmes décidées à aller jusqu’au bout a représenté une grande première pour l’Oberland bernois ! Et les grévistes ont obtenu des résultats :

- Spar a décidé de créer deux postes à plein temps supplémentaires pour le shop de la station-service de Heimberg ;
- les heures supplémentaires accumulées seront payées avec 25% de majoration ; des mesures sont prises pour empêcher à l’avenir l’accumulation excessive d’heures en plus ;
- le salaire minimum est porté à 3900 francs pour le personnel non qualifié et à 4200 francs pour le personnel au bénéfice d’une formation.

Formation des sages-femmes : une action en justice couronnée de succès

Les enseignantes chargées de la formation des sages-femmes sont montées aux barricades quand cette formation a été intégrée dans la Haute école spécialisée bernoise et qu’elles ont comparé en détail leurs conditions d’engagement avec les salaires du corps enseignant des Écoles techniques ES Bois de Bienne : l’inégalité salariale était flagrante. Huit femmes, toutes membres du ssp, ont alors entamé une action en justice avec l’aide de leur syndicat pour obtenir l’égalité des salaires. Le 25 février 2009, le Tribunal administratif a ordonné à la HES bernoise d’aligner les salaires des enseignantes chargées de la formation des sages-femmes sur le niveau salarial en vigueur dans les Écoles supérieures.

Migros Tessin : une action en justice pour discrimination salariale

Le 13 mai 2009, le syndicat Unia, se fondant sur la loi sur l'égalité, a déposé une plainte à titre collectif pour discrimination salariale contre Migros Tessin. Selon une enquête, les hommes touchent un salaire brut moyen de 4246 francs à Migros Tessin, alors que les femmes n'y gagnent que 3715 francs par mois – soit 531 francs de moins. L'étude en question en conclut donc qu'il existe « un soupçon statistiquement fondé que les femmes, alors que les autres conditions sont par ailleurs les mêmes, gagnaient 13 pour cent environ de moins que les hommes ».

8 et 10 mars 2009 : des actions en rafale

En 2009 comme les années passées, le 8 mars, Journée internationale de la femme, a été marqué par de nombreuses manifestations dans toute la Suisse. Et une nouvelle journée d'action a été lancée. Comme les femmes doivent travailler 49 jours de plus que les hommes pour gagner autant qu'eux, le 10 mars 2009 a été déclaré « Equal Pay Day », Journée de l'égalité salariale. Des milliers de sacs à commissions à la fois pratiques et symboliques ont été distribués ce jour-là, notamment par des syndicalistes femmes.

14 juin 2009: encore des actions

À l'occasion du 18^e anniversaire de la grève des femmes, d'autres campagnes auront lieu sur le plan régional. C'est le cas à Zurich en particulier (un brunch pour femmes au restaurant Zeughaus), à Zoug (une rencontre régionale des femmes au Centre de la St.-Oswald-Gasse 16) et à Neuchâtel (une action dédiée au calculateur de salaire aura lieu le 13 déjà sur le marché).

Ces événements sont complétés par plusieurs publications soutenant la lutte pour l'égalité salariale :

- *Fair-play*: deux parutions à signaler : « Fair-play salarial pour les femmes et les hommes – Fixer les salaires dans l'entreprise – un outil pour syndicalistes et représentations de travailleuses et travailleurs » (à commander à l'USS au prix de 10 francs, plus les frais d'envoi), et la brochure « Fair-play salarial !... pour les femmes et les hommes ! » (gratuite, à commander aussi à l'USS).
- *Le calculateur de salaire Fairpay* : mis à jour en 2008, le calculateur de salaires Fairpay, une prestation de l'USS, vous indique combien vous gagnez (de moins que lui) : www.egalitedessalaires.ch.